Délibération du conseil municipal

Du 4 décembre 2008 n° **20** page 1/2

Rapporteur : Monsieur Brahim BENZERGA

OBJET : **Bourses soutien aux projets « Visa Jeunes ».**

Madame, Monsieur,

La Ville de Châtellerault soutient les jeunes, à travers le dispositif Visa Jeunes dans la réalisation de leurs projets, qu'ils soient culturels, humanitaires, d'ordre social ou de prévention. Elle intervient à différents niveaux : logistique, assistance, conseil, ainsi que sur le champ financier par l'attribution d'une bourse. Cette dernière permet soit d'initier un budget, soit de soutenir la création d'un projet. A ce titre trois projets ont été déposés :

- Un jeune châtelleraudais, atteint de la mucoviscidose, Jérémy GERRAND a participé à des ateliers de MAO et d'écriture, notamment pendant ses séjours à l'hôpital. Depuis, il est souvent sollicité de part et d'autre pour créer des bandes son. La dernière en date est celle que l'on peut entendre sur le cour métrage mis en place par les TAC, «Le respect, c'est facile». Malheureusement pour raison de santé, il ne peut pas toujours se déplacer aux studios de l'Espace Rasseteau, pour travailler sur sa musique.
Il souhaite acquérir une base de matériel genre « home studio » pour répondre aux demandes, tout en restant chez lui (Carte son et logiciel, casque audio, enceintes, micro…). Par ailleurs, il a déjà investi dans un ordinateur.
L'Espace Rasseteau se propose de l'aider dans sa connaissance de l'outil informatique (logiciel de traitement de son, cubase) par des séances de formations individuelles.

- Un groupe de jeunes artistes musiciens châtelleraudais constitué en association «Heaven's colt», a été sollicité pour participer à un tremplin musical « EMERGENZA » à Paris. Le principe est de se produire devant un public acquis ou non, pour prétendre aller au deuxième tour. Malheureusement, c'est en région parisienne sans public châtelleraudais. L'idée de l'association est d'affréter un bus pour que des jeunes de notre ville soient supporteurs et acquis à leur musique, et avoir un espoir de participer au deuxième tour et ainsi de suite. La location du bus est onéreuse, et c'est à ce propos qu'il sollicite le dispositif « Visa Jeunes » pour une aide financière.

- L'association « Tech de Co 4L » participe depuis un certain nombre d'années au rallye raid 4L sur le territoire du Maroc. Cette année, pour ne pas déroger à l'habitude, c'est une nouvelle équipe de jeunes qui se constitue pour concourir et représenter, à la fois leur I.U.T. mais aussi les couleurs de la Ville de Châtellerault. Ce rallye à pour particularité de prévoir un « arrêt humanitaire » dans certains villages du Maroc. A cet effet, chaque concurrent doit rassembler du petit matériel pédagogique 'cahiers, crayons, livres…) et le distribuer dans les écoles de campagne. Chaque équipage doit concourir dans une4L. La bourse de 750 € servira à compléter un budget et notamment l'achat de carburant.

* * * * *

VU l'article L 1611-4 du code des collectivités territoriales relatif aux contrôles des organismes subventionnés,

CONSIDERANT l'intérêt local du dispositif « Visa Jeunes » et des projets d'initiatives de jeunes châtelleraudais,

CONSIDERANT qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans leur création,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer à Jérémy GERRAND jeune musicien, une bourse de 1200 €.
- d'attribuer à l'association « Heaven's colt », une bourse de 1200 €.
- d'attribuer à l'association « Tech de Co 4L Trophy », une bourse de 750 €.

Le montant de la dépense sera imputé sur la ligne budgétaire 021.2/6714/5370.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le Maire de la Ville de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture
Le 12/12/08 n° 12316
Publié en mairie
Le 8/12/08

Pour ampliation,
Pour le Maire et par délégation,
Le directeur général des services
Hugues CLEPKENS